AMÉLIORER LA PERFORMANCE ACOUSTIQUE DES OPEN SPACES

Norme S31-199, diagnostic et traitements acoustiques

1 JOUR, 7 HEURES

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION

CODE : MTC101

Objectifs de la formation

Identifier les normes relatives à l'acoustique applicables dans les bureaux ouverts/open spaces

Distinguer les différents types de bureau ouvert

Associer les objectifs de performance acoustique à ces différents espaces

Evaluer la gêne sonore perçue des occupants

Identifier les paramètres à prendre en compte pour limiter l'exposition sonore

Identifier les traitements acoustiques à mettre en place

Parmi nos formateurs

- **MIGNOT Guillaume**
  Gérant et formateur,
  OUEST ACOUSTIQUE

Public concernés

- Architecte ; Maître d'oeuvre ; Ingénieur et technicien de travaux/études ; Architecte d'intérieur ; Entreprise / Promoteur ; Programmiste; Acousticien

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis

Connaître les phénomènes de propagation du bruit dans les bureaux ouverts

- Connaître les fondamentaux de l'acoustique du bâtiment
- Maîtriser les phénomènes physiques de propagation du bruit : décroissance spatiale, temps de réverbération, indices de transmission de paroles, etc.
- Exercice pratique : calcul du temps de réverbération dans un plateau de bureaux en fonction des propriétés acoustiques des matériaux

Maîtriser le cadre réglementaire et normatif en vigueur dans les bureaux ouverts/open spaces

- Connaître le contenu des normes applicables aux bureaux ouverts : norme NF S31-080 de 2006
- Quels sont les changements apportés par la Norme Française S31-199 de 2016

Distinguer les différents enjeux acoustiques selon le type de bureau ouvert

- Identifier le type d'espace concerné en fonction de l'activité réalisée : appels téléphoniques, travail collaboratif, travail faiblement collaboratif, accueil du public…
- Connaître les objectifs de performance acoustique liés à ces différents espaces ouverts

Mesurer et quantifier la performance acoustique : outils pratiques et étapes du diagnostic

- Évaluer la gêne sonore perçue par les occupants
- Identifier les paramètres à prendre en compte pour limiter l'exposition sonore : taux d'occupation des bureaux, niveau de bruit de fond, disposition des îlots, distance entre les postes de travail, quantité de matériaux absorbants, présence d'obstacles
- Mesurer les résultats obtenus en faisant varier ces critères

Identifier les traitements acoustiques

- Bien choisir les matériaux d'aménagement intérieur : matériaux absorbants (plafond, sol, murs), cloisonnettes et écrans, …
- Connaître les fournisseurs et les solutions existantes

Connaître des moyens alternatifs et/ou complémentaires au traitement acoustique passif

- Comment agir sur le comportement des occupants
- Utiliser le masquage sonore (acoustique active)

Dates

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.